

fait pas entendre aussi loin qu'il serait désirable. Les dépenses occasionnées pour l'installation de ce sifflet d'alarme, vu les difficultés de la situation, ont été plus considérables qu'on ne s'y attendait. La somme de \$3,081.38 a été dépensée pendant la dernière année fiscale, ce qui élève les frais, y compris les dépenses antérieures, à un total de \$23,272.96. L'année dernière le phare de l'île à la Croix a été pourvu de lampes et de réflecteurs améliorés. On trouvera dans les comptes de la dernière année fiscale la somme qu'ont coûtée ces améliorations.

On a installé un nouvel appareil rotatif avec lampes et réflecteurs, sur le phare de Liverpool. La dépense qui en est résultée est de \$1,040.26.

L'année dernière des soumissions ont été demandées pour la construction d'un phare sur l'île Haute; Baie de Fundy. M. Calvin Cogswell, d'Oromorto, N.-B., en a pris le contrat à \$3,700. Tout porte à croire que ce phare sera bientôt terminé et mis en opération. Les frais de construction de ce phare figureront aux comptes de l'année fiscale courante.

La saison dernière, une nouvelle lanterne de fer et un appareil d'éclairage rotatif ont été achetés pour le phare important de l'île aux Œufs, mais vu l'état avancé de la saison, lorsqu'ils sont arrivés, ils ne purent être installés.

On trouvera, en consultant le rapport de l'agent, que les nouvelles lampes et les nouveaux réflecteurs, placés dans le cours de l'année 1876 sur le phare de l'île au Castor, ont été détruits par le feu, ainsi que les verres de la lanterne, le 6 août dernier. On leur substitua le nouvel appareil d'éclairage destiné à l'île Scatterie, qui par hasard se trouvait en disponibilité.

Une lanterne et un appareil d'éclairage nouveaux, d'une puissance beaucoup plus considérable, ont été installés dans le phare du Havre du Pays, moyennant \$1,766.20, et un nouvel appareil d'éclairage dans le phare de l'île aux Atocas (*Cranberry Island*), moyennant \$1,950. On a aussi placé dans le phare du havre de Pictou, une lanterne en fer qui a coûté \$891.98 y compris les verres, ainsi qu'une autre lampe de \$971.54, dans le phare de Louisbourg, et une troisième de \$579.10, dans le phare de Main-à-Dieu. Le phare de la Pointe-Basse (*Low Point*), a aussi reçu une nouvelle lampe et un appareil d'éclairage qui ont coûté \$1,640.73.

Le mur de soutènement construit à l'île Amet, et dont le rapport de l'année dernière faisait mention, est terminé. Les frais de construction de ce mur, y compris ceux de l'année fiscale dernière, se sont élevés à la somme de \$12,729.89.

Dans le cours de l'année dernière, les dommages que la trombe d'eau, qui s'est abattue sur l'île le 17 août 1876, a causés aux bâtisses du phare et à l'établissement de secours de l'île St. Paul, ont été réparés. On trouvera dans le rapport de l'agent un compte-rendu détaillé des réparations et des améliorations qui y ont été effectués.